

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Je voudrais m'arrêter un instant sur une industrie qui est victime de cet accord. On a beaucoup parlé aujourd'hui du GATT. Je comprends pourquoi le député de Niagara Falls (M. Nicholson) a pratiquement fait une attaque d'apoplexie à sa place, car toute la péninsule du Niagara, qui était conservatrice lors des dernières élections, est perdue. Il n'y a pas un seul député conservateur qui sera réélu dans cette région, et cela découle directement de l'Accord commercial.

M. Nicholson (Niagara Falls): Nous allons également avoir votre tête, Sheila.

Mme Copps: Croyez-moi, j'attends avec impatience. Je souhaite inviter le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) comme conférencier, car à la minute où il viendra dans ma circonscription, je recueillerai 10 000 votes de plus.

Plus précisément, en ce qui a trait aux viticulteurs, le député de Niagara Falls a tenté de blâmer le gouvernement ontarien pour la signature de l'Accord de libre-échange, alors que c'est l'un des rares gouvernements qui n'a cessé de s'opposer à cet Accord.

M. Nicholson (Niagara Falls): Que faites-vous du GATT, Sheila?

Mme Copps: En fait, la décision du gouvernement de sacrifier l'industrie viticole en mettant en oeuvre une réduction de 50 p. 100 du contenu canadien au cours de la première année de l'Accord a déjà entraîné la faillite de l'industrie canadienne. C'en est fait des viticulteurs de la péninsule du Niagara.

Le secrétaire parlementaire peut toujours parler de la culture d'autres types de raisin, le fait est qu'au minimum, pour que cette industrie puisse survivre, il faudra sacrifier la moitié de la superficie cultivée de la péninsule du Niagara. Vous verrez probablement 60 000 tonnes de raisins pourrir sur le sol cette année en conséquence directe du fait que les sociétés viticoles savent qu'elles ne sont plus obligées d'acheter du raisin canadien en raison de changements qui nous auront été imposés, non par le groupe spécial du GATT, qui préconisait une période de transition de 12 ans, mais par l'Accord de libre-échange.

Les agriculteurs de la péninsule de Niagara ont vu la valeur de leurs propriétés et de leur industrie littéralement s'effondrer et, dans certains cas, il s'agit de centaines de milliers de dollars. Je pense à M. Danyluk qui était ici, la semaine dernière.

C'est tout à l'honneur de Simon Reisman d'avoir au moins admis publiquement que l'industrie vinicole était une des victimes de l'Accord, contrairement au député de Niagara Falls qui tente de se dissimuler derrière le groupe spécial du GATT, constitué à la hâte à cause d'une Communauté européenne

inquiète de l'infiltration des raisins californiens sur le marché canadien. Simon Reisman a au moins déclaré que les viticulteurs seraient sacrifiés sur l'autel du libre-échange.

Il y a deux ans, j'ai participé aux travaux d'un comité à Toronto. Le vice-consul américain d'alors, M. Blevins, a déclaré catégoriquement qu'une des raisons pour lesquelles les Américains voulaient signer l'Accord était qu'ils souhaitaient se tailler une place sur le marché canadien du vin. Ce sera toute une place. Le quota de raisins accordé auparavant aux viticulteurs a été réduit de moitié; 25 p. 100 en janvier 1989 et 25 p. 100 en janvier 1990, soit une réduction totale de 50 p. 100 au cours de la première année de production. Si quelqu'un connaît quelque chose à l'industrie dans la région de Niagara, il sait que la transition...

M. Nicholson (Niagara Falls): Oh, est-ce que vous seriez devenue spécialiste?

Mme Copps: M. Danyluk était ici à la tribune hier. Il veut passer de la culture des raisins à celle des framboises. Pour ce faire, il doit disposer d'un certain capital et il a besoin de temps.

M. McDermid: Il obtiendra tout ce dont il a besoin.

Mme Copps: Cet homme va faire faillite et les ministériels blâment d'autres gouvernements. Avant la conclusion de l'Accord de libre-échange, l'exploitation de M. Danyluk, y compris son capital et sa ferme, valait quelque 500 000 \$. Il avait habituellement besoin d'un prêt d'exploitation annuel allant de 90 000 à 95 000 \$ afin de pouvoir récolter et traiter les raisins ou les vendre.

Dès l'annonce de l'Accord de libre-échange—et non pas de la décision du comité du GATT ou de la Communauté européenne—son banquier l'a informé que, bien qu'il soit installé sur une propriété qui valait auparavant 500 000 \$ avec une hypothèque de 160 000 \$, la banque ne lui consentirait cette année, à cause de l'Accord de libre-échange, qu'un prêt d'exploitation de 5 000 \$. Le montant de son prêt d'exploitation est donc tombé de 95 000 à 5 000 \$.

Le ministre fédéral de l'Agriculture (M. Wise) a dit qu'il aiderait à régler le problème. Son bureau a appelé la banque, qui a consenti à augmenter le montant du prêt de seulement 5 000 \$. Cette année, M. Danyluk exploite sa ferme grâce à un prêt de 10 000 \$. Il ne peut récolter ses raisins que parce qu'on a promis aux gens de les payer après la récolte.

Ces victimes de l'Accord commercial devraient être payées par le gouvernement, qui doit cesser d'esquiver ses responsabilités et compenser les gens qui n'arrivent plus à gagner leur vie à cause de l'Accord commercial.